

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Adresse de l'entreprise 16 RUE DE TOULON

69007 LYON

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

1 2

Numéro SIRET* 7 5 2 3 7 1 2 3 7 0 0 0 5 4

Néant *

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8....750.....)	DA	8 750	8 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	243 250	243 250
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	875	700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	370 616	233 986
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	282 100	136 805
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	905 591	623 491
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	42 401	
	TOTAL (III)	DR	42 401	
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	283 568	595
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	86	212
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	283 163	166 006
	Dettes fiscales et sociales	DY	199 382	187 540
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 029	606
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	767 228	354 959
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 715 220	978 450
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	583 200	354 959
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 469 278	FB	828 839	FC	6 298 117	2 833 832
	Production vendue	FD		FE		FF		
	biens*					FI	208 010	178 836
	services*	FG	208 010	FH		FL	6 506 127	3 012 667
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 677 288	FK	828 839	FM		
	Production stockée*					FN	64 570	
	Production immobilisée*					FO	6 400	9 502
	Subventions d'exploitation					FP	2 435	103
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FQ	1 083	477
	Autres produits (1) (11)					FR	6 580 614	3 022 749
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 985 067	2 279 003
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(515 179)	(372 403)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	195 988	156 582
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	800 534	479 822
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 183	12 631
	Salaires et traitements*					FY	525 654	222 143
	Charges sociales (10)					FZ	144 561	59 522
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	27 599	3 717
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB		
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC	3 139	1 305
	Autres charges (12)					GD	42 401	
						GE	628	2 471
						GF	6 235 574	2 844 795
						GG	345 040	177 955
						GH		
						GI		
						GJ		
						GK		
						GL		
CHARGES FINANCIERES	Produits financiers de participations (5)					GM		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GN		402
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GO		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GP		402
	Différences positives de change					GQ		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GR	388	
Total des produits financiers (V)								
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS	248	2 639
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT		
	Différences négatives de change					GU	636	2 639
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	(636)	(2 237)
						GW	344 404	175 718
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	24 491		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24 491		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 452	486	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 452	486	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				21 039	(486)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				(IX)	
Impôts sur les bénéfices *				(X)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				6 605 105	3 023 151
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				6 323 005	2 886 347
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				282 100	136 805
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	HY			
	produits de locations immobilières	IG			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP			
	(3) Dont	HQ			
	- Crédit bail mobilier *	IH			
	- Crédit bail immobilier	IJ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IK			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HX			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	RC			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RD			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	A1	927	103	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	A2			
	(9) Dont transferts de charges	A3			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A4			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A5			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A6			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A7			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Divers				3 452	1 752
Cotisations retraites 2013/2014					22 739
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	1	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	20 375	KE		KF	94 333
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	12 529	KW		KX	7 513
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 899	LC		LD	12 458
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
		Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	20 428	LO		LP	19 971
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 500	1U		1V	102
	TOTAL IV					LQ	3 500	LR		LS	102
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	44 303	OH		OJ	114 406
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	114 708	IX		114 708
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	20 042	MO		20 042
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	20 357	MU		20 357
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III			IV	NG		NH	40 399	NI		40 399
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	OU		M7		OW		
	Autres participations			I0	OX		OY		OZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	3 602	2G		3 602
	TOTAL IV			I3	NJ		NK	3 602	2H		3 602
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	OK		OL	158 709	OM		158 709

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

RETOUT & ASSOCIES RHONE ALPES

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																						
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY PE	15 220	EL PF	21 504	EM PG		EN PH	36 724																					
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II																															
Terrains			PI PM PR PV PZ QD QH QL QP QU ON	2 525	2 906	PK PO PT PX QB QF QJ QN QS QW OQ	21 823	27 599	PL PQ PU PY QC QG QK QO QT QX OR	5 431																								
Constructions	Sur sol propre																																	
	Sur sol d'autrui																																	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions																																	
Installations techniques, matériel et outillage industriels																																		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers																																	
	Matériel de transport																																	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier																																	
	Emballages récupérables et divers																																	
TOTAL III																																		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)																																		
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel																												
Frais établissement	TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11																					
Autres immob. incorporelles																																		
Terrains	TOTAL II	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13																					
Constructions																																		
Sur sol propre	TOTAL III	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12																					
Sur sol d'autrui																																		
Inst. gales, agenc. et am. des const.	TOTAL IV	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7																					
Inst. techniques mat. et outillage																																		
Inst. gales, agenc. am. divers	TOTAL V	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	V1	V2	V3																					
Matériel de transport																																		
Mat. bureau et inform. mobilier	TOTAL VI	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8																					
Emballages récup. et divers																																		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																											
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM									NO																					
TOTAL IV																																		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																											
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ																										
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEUX EXERCICES*																																	
Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																									
Frais d'émission d'emprunt à étaler			SP	Z9					SR																									
Primes de remboursement des obligations																																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

RETOUT & ASSOCIES RHONE ALPES

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	1	2	3	4					
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	42 401	5Y 42 401				
TOTAL II		5Z	TV	42 401	TX 42 401				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D				
		- corporelles	6E	6F	6H				
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5				
		- titres de participation	9U	9V	9X				
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O9				
		Sur stocks et en cours	6N	1 508	6S				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	Sur comptes clients	6T	3 926	6W 7 065				
		Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	7A				
		TOTAL III	7B	5 434	UA 7 065				
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	45 540	UD 49 466				
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	45 540	UF 1 508				
			UG						
			UJ						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

31/12/2018

**ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2019

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

8

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1	UM	2	UN	3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL			UR		UN		
	Prêts (1) (2)	UP			UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		3 602	UV	(0)	UW	3 602	
	Clients douteux ou litigieux	VA		8 478		8 478			
	Autres créances clients	UX		180 035		180 035			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO))	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	101 545		101 545			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP	380		380			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		345		345			
	Charges constatées d'avance	VS		114 481		114 481			
	TOTAUX			408 867	VU	405 265	VV	3 602	
	VD								
	VE								
	VF								
	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice						
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus	
				1	2	3	4		
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y								
Autres emprunts obligataires (1)	7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	VG	283 568		99 540		184 028			
à 1 an maximum à l'origine	VH								
à plus de 1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	283 163		283 163					
Personnel et comptes rattachés	8C	73 762		73 762					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	54 622		54 622					
Etat et autres collectivités publiques	8E	15 568		15 568					
Impôts sur les bénéfices	VW	38 098		38 098					
Taxe sur la valeur ajoutée	VX								
Obligations cautionnées	VQ	17 332		17 332					
Autres impôts, taxes et assimilés	VY	767 228	VZ	583 200	184 028				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
Groupe et associés (2)	VI	86		86					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	1 029		1 029					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2								
Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX	VY	767 228	VZ	583 200	184 028				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	300 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 514		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 8					
	de son conjoint			moins part déductible *							
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB) à réintégrer :					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX					
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis)*	XZ					
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				WA WB XE					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			SW	WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Zones d'entreprises * (activité exonérée) Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1 Y3				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
TOTAL I							WR WS				
372 868											
II. DÉDUCTIONS							WT				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV WH WP WW XB					
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									
Mesures d'incitation		Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)			2A)		XA ZY			
		Produit net des actions et parts d'intérêts :									
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						XD XF				
	Majoration d'amortissement *										
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5					
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA					
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)							XF XS				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)											
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XG Y2				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9			ZI					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							XH XD				
TOTAL II											
30 998							XH XJ				
30 998											
III. RÉSULTAT FISCAL							XL XO				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables											
341 870							XL XO				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)											
341 870											

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

31/12/2018

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	31 438
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintroduction ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C						AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB	175
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	136	805					- Autres réserves	ZD	136 630
	Prélèvements sur les réserves	0E							Dividendes	ZE	
		TOTAL I	0F	136	805				Autres répartitions	ZF	
									Report à nouveau	ZG	
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH 136 805
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	26 087				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8)	XQ	43 937				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	41 959				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	3 582				
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES)	ST	691 368				
						ZJ	806 934				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YW	11 574				
TVA	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					9Z	7 209				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS)	YX	18 783				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YY	1 166 629				
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					YZ	1 049 202				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					OB	501 965				
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*					OS					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ZK		%			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
RÉGIME DE GROUPE*	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL
						Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble.			JD			Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO
						Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : WEBSTORMNéant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B)	(C)	
			(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1			
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2			
TOTAL (lignes 1 et 2)		3			
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4			
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5			
TOTAL (lignes 4 et 5)		6			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice		7			
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : WEBSTORM						Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2018			et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
					1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :						YP 18
dont apprentis						YF
dont handicapés						YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA 6 506 127
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT
						TOTAL 1 OX 6 506 127
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH 1 083
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE 64 570
Subventions d'exploitation reçues						OF 6 400
Variation positive des stocks						OD 515 179
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI 927
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT 24 491
						TOTAL 2 OM 612 649
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats						ON 5 181 055
Variation négative des stocks						OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR 772 597
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW 628
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY
						TOTAL 3 OJ 5 954 279
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée						(total 1 + total 2 - total 3) OG 1 164 497
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).						SA 1 164 497
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX 6 506 127	Effectifs au sens de la CVAE *		EY 18	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence		GY 01/01/2018	GZ 31/12/2018			
Date de cessation			HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1
2Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8N° SIRET 7 5 2 3 7 1 2 3 7 0 0 0 5 4DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE WEBSTORMADRESSE (voie) 16 RUE DE TOULONCODE POSTAL 69007 VILLE LYONNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 125**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M Nom patronymique BAERT Prénom(s) REMINom marital % de détention 64.00 Nb de parts ou actions 80Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 1315 Voie ESPLANADE EDMOND JOUHAUD
Code postal 06700 Commune ST LAURENT DU VAR Pays FranceTitre (2) M Nom patronymique VERBAL KINT Prénom(s) Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 25Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2
2

(1)

Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8N° SIRET 7 5 2 3 7 1 2 3 7 0 0 0 5 4DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE WEBSTORMADRESSE (voie) 16 RUE DE TOULONCODE POSTAL 69007 VILLE LYONNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 125**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Mlle Nom patronymique MENUT Prénom(s) ASTRIDNom marital % de détention 16.00 Nb de parts ou actions 20Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 33 Voie RUE AUGUSTE COMTE
Code postal 69002 Commune LYON Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinque C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinque C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:														
WEBSTORM	16 RUE DE TOULON														
SIRET	7	5	2	3	7	1	2	3	7	0	0	0	5	4	69007 LYON
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:														
SARL WEBSTORM 16 RUE DE TOULON 69007 LYON															

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case				
--------------------	--	--	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	303 750	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
----------------------------------	---

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
----------------------------------	----------------------------	---------------------------------	------------------------------------

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
--------------------------------------	--------------------------	-------------------------------	--------------------------	--	--------------------------	-----------------------	--------------------------

Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense	<input type="checkbox"/>
---------------------------------------	--------------------------	---	--------------------------	--------------------	--------------------------	---------------------------------------	--------------------------

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	SII cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	<input type="checkbox"/>
---	--------------------------	-----------	--------------------------	--	--------------------------	--	--------------------------

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
--	--

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
--	--

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:				
RETOUR & ASSOCIES RHONE ALPES 47 rue République 69002 LYON					
Tél:	Tél:				
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:				
N° d'agrément du CGA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Date: 20/03/2019 Lieu LYON
Tél:	Qualité et nom du signataire: Signature MENUT ASTRID				

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliquée et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même **a** payées par un établissement chargé du service des titres **b**

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2) **c**

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées **d**

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3) **e**
f
g
h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) **i**

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI **j**

Montant des revenus répartis (5)

Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1		2	3	4	5	6	7	8
M BAERT REMI 1315 ESPLANADE EDMOND JOUHAUD 06700 ST LAURENT DU VAR		80	2018	45 641				
M VERBAL KINT			25					
Mlle MENUT ASTRID 33 RUE AUGUSTE COMITE 69002 LYON			20	36 643				

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter